

PROJET EDUCATIF DES ANIMATIONS DU RAM Tam Tam



1) Présentation du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

Les relais de la communauté de communes Pays de l'Hermitage se divisent en deux parties :

- la partie nord (Tain l'Hermitage) : une Educatrice de Jeunes Enfants anime 3 matinées par semaine le relais : Lundi, mardi et jeudi sur Tain et le mardi une semaine sur deux : Chantemerle les blés en Binôme avec la 2^{ème} EJE.

- la partie sud (Chanos-Curson, Chantemerle les blés, Pont de l'Isère et La Roche de Glun) : une Educatrice de Jeunes Enfants anime 3 matinées par semaine le relais : Lundi à Pont de l'Isère, Mardi une semaine sur deux à Chanos et Chantemerle, et le jeudi à La Roche de Glun.

Ces matinées sont destinés à accueillir les assistantes maternelles du territoire de la communauté de commune et les enfants jusqu'à 4 ans.

Le relais n'est pas un mode de garde, l'enfant reste sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne. Le relais est un lieu ludique où l'enfant découvre de nouveaux jeux et rencontrent de nouveaux enfants. Pour l'enfant et l'adulte, le relais est une ouverture sur l'extérieur qui permet de rompre les habitudes et l'isolement.

Pour cela que des permanences sont à l'étude pour la rentrée de septembre 2011. Ces permanences auront lieu dans des salles mises à disposition par les mairies. Il s'agit d'un premier contact par téléphone avec les assistantes maternelles pour évaluer les besoins, les disponibilités et les informer de ce temps de permanence. L'objectif visé est de couvrir l'ensemble du territoire.

2) Temps de préparation du temps collectif

Avant l'arrivée des enfants et des Assistantes Maternelles, l'Educatrice installe la salle afin que l'enfant trouve différents espaces de jeux, (ex : coin symbolique, jeux de construction, espace bébé, etc....) c'est aussi un temps qui permet de préparer le matériel nécessaire à l'activité du jour, et de sélectionner les livres du rituel qui annonce la fin du temps collectif.

3) L'accueil

Les arrivées se font de manière échelonnées selon le rythme des enfants, sieste du matin ou horaire d'accueil de l'enfant chez l'Assistante Maternelle. Il arrive que des enfants soient accompagnés directement au relais par leurs parents qui seront accueillis par l'Assistante maternelle.

A l'arrivée, dans un espace prévu à cet effet, enfants et adultes se déshabillent et selon le lieu mettent des chaussons. C'est un premier repère pour l'enfant où chacun se dit bonjour. Il est important de respecter les envies de l'enfant sans le brusquer ni le bousculer à ce moment là car il peut influencer sur son bien être de la matinée.

4) Jeux à disposition

Dans le choix des jeux, l'enfant retrouve des habitudes et de la nouveauté. Les repères lui permettent de mieux se situer dans l'espace et de favoriser sa sécurité affective. L'enfant a besoin de répétition pour mieux appréhender son environnement. Il y a des enfants qui, dès leur arrivée se dirigent toujours vers les mêmes objets et qui les demandent s'ils ne sont pas à disposition. Cela nécessite un travail d'observation de la part de l'Educatrice.

En parallèle la nouveauté permet d'impulser de la spontanéité et de la surprise afin de favoriser l'éveil et la créativité de l'enfant.

Ce moment est favorable à l'adaptation de l'enfant au lieu et au groupe. Chaque enfant a son propre rythme. Parfois un temps d'adaptation est nécessaire avant d'entrer dans le jeu.

5) L'activité

Une activité (pâte à modeler, peinture, gommettes, semoule à transvaser) est proposée mais elle n'est jamais imposée à l'enfant. Le plaisir de l'enfant prime sur l'envie de l'adulte. C'est l'enfant et non l'adulte qui doit être dans la réalisation ou la manipulation. L'objectif étant de développer les compétences sensorielles et motrices de l'enfant selon ses envies. Le principe n'est pas d'arriver à la réalisation d'un objet final destiné à faire plaisir aux parents mais bien de permettre à l'enfant de faire de nouvelles découvertes sur lui-même et sur son environnement. Par exemple lors d'un atelier autour de la fête des pères si l'enfant ne veut pas ou n'est pas en capacité de faire, on ne le forcera pas ou on ne le fera pas à sa place.

Toutefois la présence de l'assistante maternelle auprès de l'enfant est rassurante et sécurisante pour lui. Cela permet un partage de découverte et une relation d'accompagnement et d'échanges entre l'enfant et l'adulte.

Adultes et enfants sont invités à ranger les jeux et le matériel utilisé pour l'activité. C'est un premier repère qui va permettre à l'enfant de se situer dans le temps.



6) Fin de l'animation

La salle s'étant progressivement vidée et les activités arrêtées, pour certains le départ à commencé. Pour le groupe restant et pour terminer ce temps collectif un temps chansons et histoires est proposé. Il permet de se regrouper sur des tapis avec des coussins et de finir sur un temps calme. Cet espace est toujours le même, celui des bébés. Les enfants vont s'asseoir avant qu'on leurs disent car l'espace est identifié. Cela donne un repère temporel à l'enfant qui peut ainsi se préparer au départ. Les départ sont ainsi progressifs c'est le moment pour se dire au revoir.

Il ne faut pas oublier qu'au RAM on passe des instants tous ensemble, et que chacun d'entre nous a une responsabilité humaine et pédagogique envers l'enfant. (Une assistante maternelle peut être amenée à laver les mains d'autres enfants dont elle l'a la responsabilité.)

La participation et l'implication de chacune est nécessaire au bon déroulement de ce temps collectif.

Le relais du CCPH regroupe les villes suivantes : Beaumont-Monteux ; Chanos-Curson ; Chantemerle les blés ; Erôme ; Gervans ; Larnage ; Mercuroi ; Pont de l'Isère ; la Roche de Glun ; Servas sur Rhône ; Tain l'hermitage ; Veauunes ; Crozes Hermitage.

